

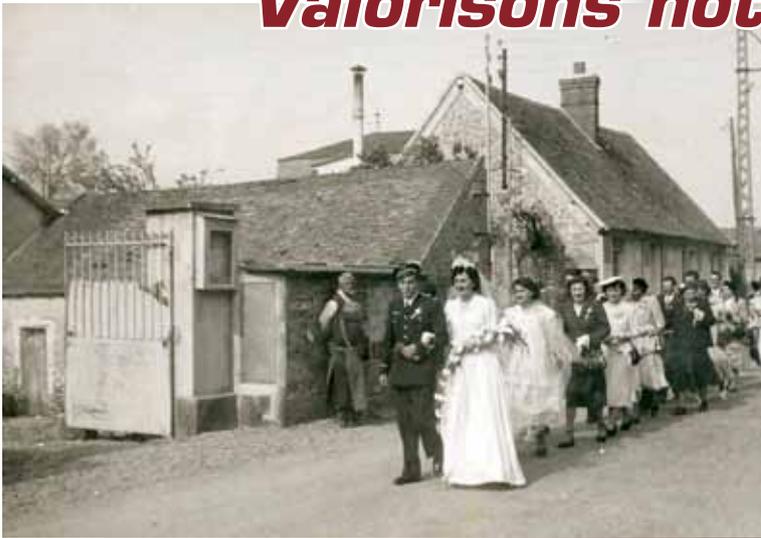
# LETTRE AUX HABITANTS N° 47

[www.croisy-sur-eure.fr](http://www.croisy-sur-eure.fr)

Juin 2018



*Valorisons notre patrimoine*



**COMMUNE  
DE  
CROISY-SUR-EURE**



## Vœux du Maire et Noël des Enfants



## Crèche et sapin de Noël 2017





## Lettre aux Habitants N° 47

Juin 2018

Chères Croisillonnes, chers Croisillons,

Le printemps doit nous apporter le beau temps et la joie de voir éclore la nature. D'ici quelques jours, nous aurons le bonheur de voir fleurir le village : Accrocher les suspentes aux mâts d'éclairage, fleurir les entrées du village au bas et au Haut Croisy, planter les massifs en pleine terre.

Cette nouvelle lettre, la 47<sup>ème</sup> de notre série, correspond à un nouveau rendez-vous.

Vous y trouverez la présentation du budget prévisionnel avec les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement.

Les travaux d'agrandissement de la mairie, la réalisation de la place, et la restauration du four à pain sont terminés. Trois ans se sont écoulés pour réaliser ces travaux, quatre si nous considérons la phase d'étude du projet, l'acquisition de la maison « Levannier », l'obtention des subventions et l'arrêté de permis de construire. Ce projet, au départ, semblait difficile à réaliser et pour certains allait entraîner des frais trop importants pour la commune. Le résultat est là : le budget a été tenu avec en final un ensemble qui donne satisfaction dans tous les domaines. La mise en valeur du village et de son patrimoine, sont renforcés par ce projet et par son fleurissement.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 23 juin à 15 heures pour une inauguration festive en présence des officiels et de tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cet ouvrage, dont tous les donateurs et les animateurs de la Fondation du Patrimoine et de l'Association des Amis des Monuments et Sites de l'Eure. Nous donnons aussi rendez-vous au Lyons Club qui a participé à l'installation de la boîte à livres sur la place.

Les projets inscrits pour cette année sont nouveaux et sont très attendus pour certains. Le budget serré ces trois dernières années, se détend cette année comme vous pourrez le constater dans le premier paragraphe de ce document, sans augmentation des taux des trois taxes de ménage (TH, TFB, TFNB). Le résiduel des subventions versées en 2018, le remboursement de la TVA de tous les travaux sur les deux ans passés nous sont bénéfiques, même si les dotations de l'Etat ont encore été diminuées cette année. Côté finances, l'augmentation des frais de la scolarité des écoles de Ménilles est conséquente suite à celle du nombre d'élèves. Les exigences dans le respect des normes légales et réglementaires, la nécessité d'investir dans les domaines de la sécurité et du développement durable engrangent aussi des dépenses supplémentaires. Les charges de personnel s'accroissent légèrement : titularisation de Laetitia BAPTISTA, travail à mi-temps thérapeutique d'Éric LEBREC, organisation du travail d'entretien de la commune au juste besoin avec l'emploi de Sylvain BOUREILLE en complément. Nous en parlerons dans les chapitres qui viennent.

Coté investissements, les subventions que nous réussissons à obtenir pour nos projets nous aident grandement. Merci à nos Parlementaires, au Conseil Départemental et à la Préfecture. Merci aussi à la Fondation du Patrimoine qui nous a apporté par leurs donateurs des fonds précieux. La gestion des investissements doit se faire cependant avec la plus grande rigueur !

Outre la fin des travaux de restauration du four à pain, et la fin du paiement du jardin du souvenir, le conseil, après analyse et discussion, a décidé de porter l'investissement des 3 prochaines années sur le développement de nos espaces naturels et l'aménagement environnemental de la commune. Une voie piétonne sera ainsi créée entre le centre de Croisy et Ménilles. L'enfouissement des réseaux sera fait chemin des Alouettes avec pose de mâts d'éclairage. Coté patrimoine, nous avons programmé la restauration de la roue du moulin. Enfin la pose d'un vrai chauffage dans l'église apportera l'hiver prochain un confort que nous attendions depuis longtemps.

Dans ce bulletin du printemps, vous trouverez aussi toutes les informations sur les différentes manifestations organisées pour les Croisillons sur l'année 2018.

Je renouvelle mon souhait que Croisy soit un village où il fait bon vivre, et que tous les habitants puissent se rencontrer dans la joie et la bonne humeur.

Je vous souhaite un grand et bel été et de bonnes vacances.

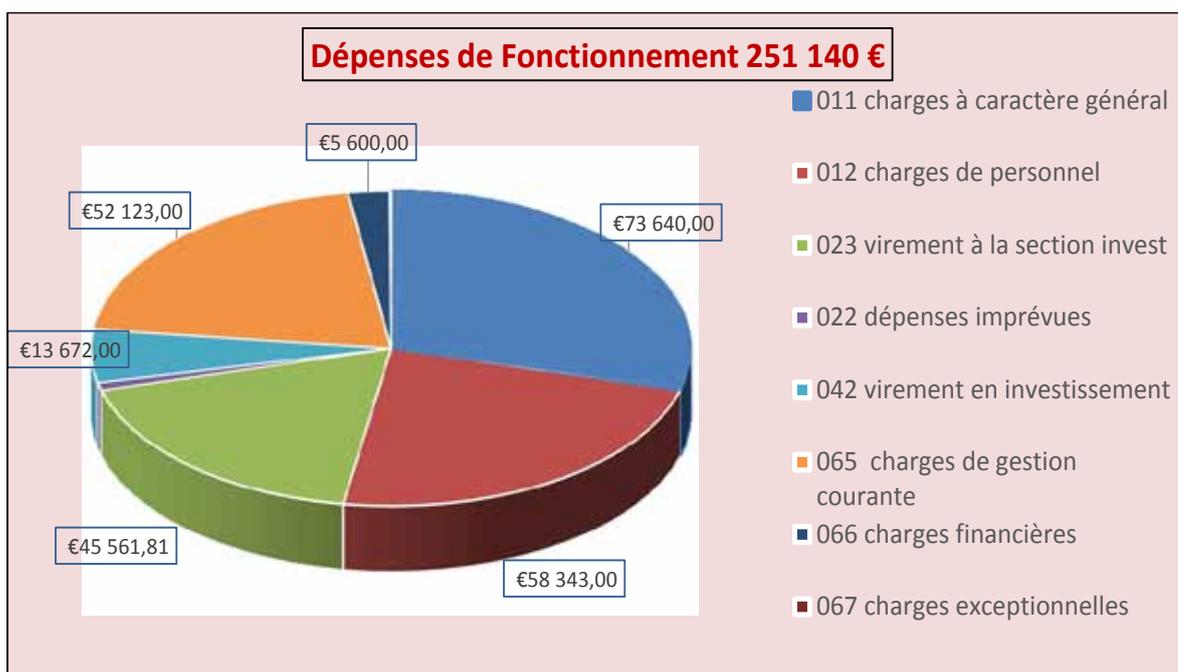
Bonne lecture à tous.

Le maire,

Jean Michel de Monicault

## 1. Le Budget

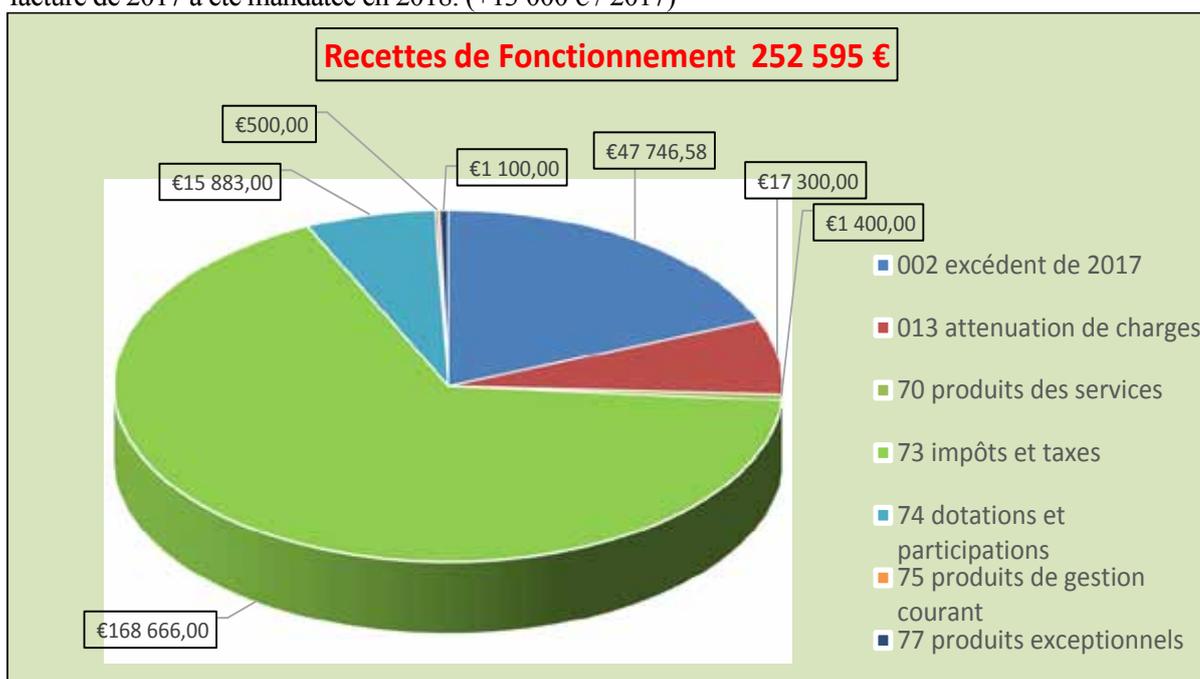
Les chapitres sont déclinés article par article pour les différentes sections du budget et vous sont présentés en forme de camembert pour plus de compréhension :



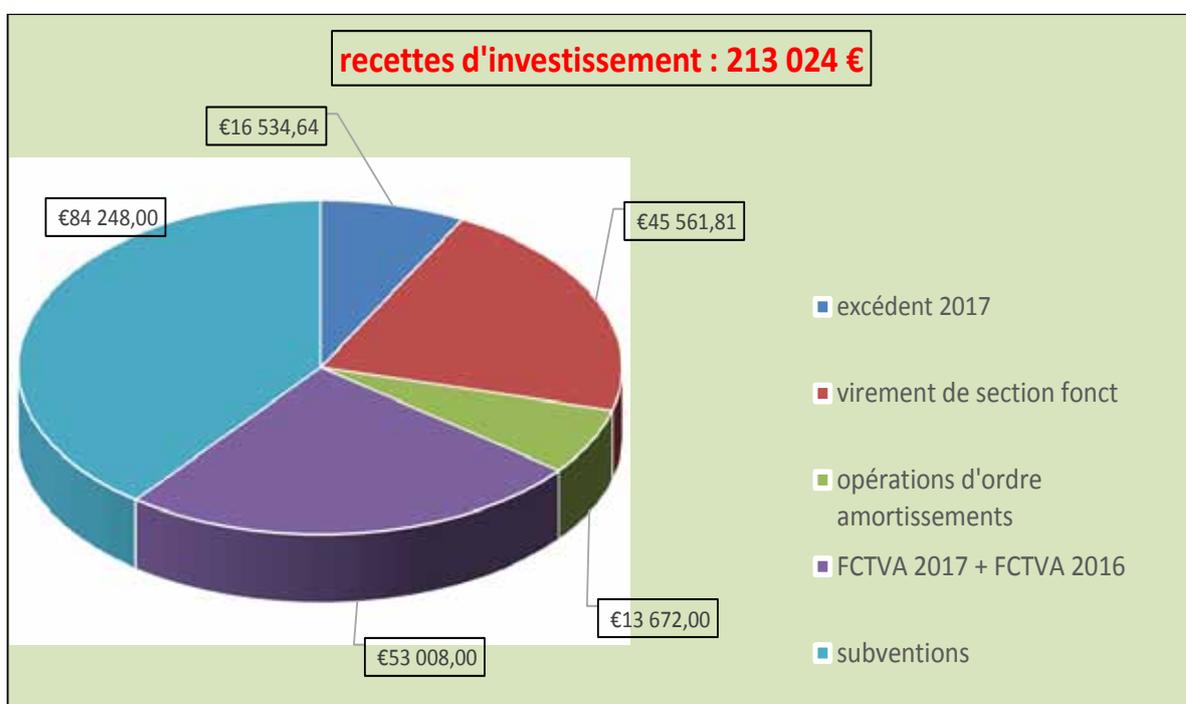
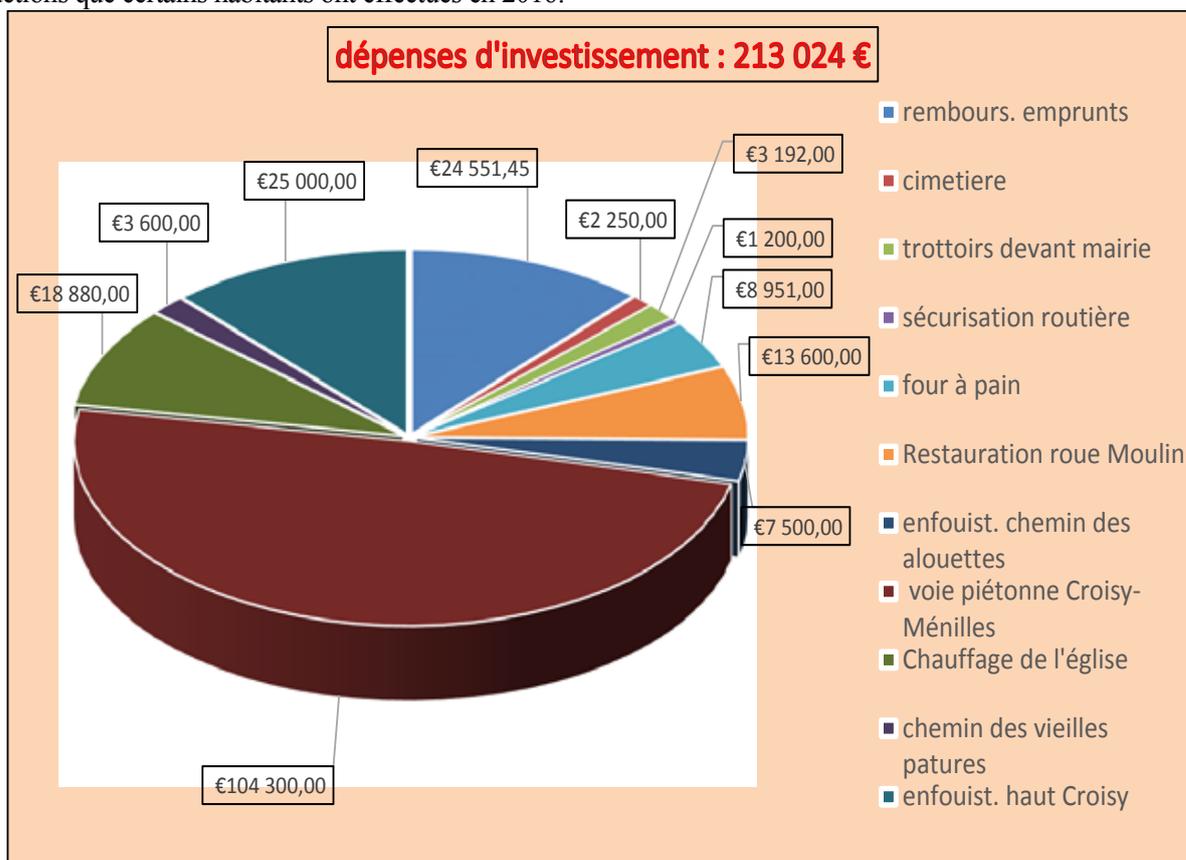
**Analyse :** les dépenses de fonctionnement augmentent de 20 000 € par rapport à 2017

A travers ces chiffres, il faut mettre en avant les dépenses des principaux chapitres :

- Les charges et salaires du personnel qui se montent à 52 123 € (+2000 € / 2017). La titularisation de Laetitia Baptista à mi-temps explique en partie cette augmentation. Il faut aussi mentionner le remplacement de Catherine, partie à la retraite, par Julie Leroy.
- Les charges à caractère général pour tout ce qui concerne le fonctionnement de la commune, l'entretien des bâtiments et de la voirie, les assurances, les achats divers... Cette année, nous avons introduit au chapitre des dépenses de fonctionnement les prévisions de travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques chemin des Alouettes pour un montant de 7000 €.
- Les frais de scolarité des enfants allant à l'école de Ménilles, augmentent pour cause d'un effectif des maternels en hausse et le remboursement à la commune de Ménilles de deux ans compte tenu que la facture de 2017 a été mandatée en 2018. (+13 000 € / 2017)



**Analyse :** les recettes sont stables. Nous avons a déploré la baisse des dotations d'Etat (- 4500 € / 2017). Celles-ci ont été divisées par deux en 2 ans ! Au final la DGF a été divisé par cinq au cours des quatre dernières années. Le ministre des finances avait pourtant annoncé la stabilité de ces dotations et leur gel en 2018 ! L'augmentation des recettes fiscales de 2000 € par rapport à 2017, est la conséquence des agrandissements, aménagements et constructions que certains habitants ont effectués en 2016.



**Analyse :** le montant de nos investissements se monte à environ 185 000 € TTC, pour un montant de subvention total d'environ 60 %. Le dégagement d'excédents 2017 (16 534.64 €), le virement de la section de fonctionnement de ce budget 2018 (45 561.81 €) et le remboursement de la TVA sur deux ans (53 008.00 €) nous permettent de dégager des fonds pour continuer un programme d'investissement fort intéressant et important.

## 2. Gestion du Personnel

L'organisation du travail du personnel a dû être modifiée par nécessité d'adaptation.

Coté entretien paysager :

- Éric LEBREC a subi des ennuis de santé l'empêchant de travailler depuis la mi-novembre. Tout l'hiver, nous n'avons donc pu faire réaliser les tâches d'entretien de la commune que par Laetitia BAPTISTA à mi-temps.  
Éric LEBREC a repris le travail début mars, contraint de travailler en mi-temps thérapeutique et en limitant ou interdisant certaines tâches incompatibles avec son état de santé. Nous lui avons acheté un appareil de géolocalisation pour permettre de repérer sa position au cas où il aurait un malaise s'il ne pouvait appeler par lui-même les secours.
- Laetitia BAPTISTA a été embauchée suite à 3 ans passés comme agent d'entretien en contrat aidé à mi-temps entre Croisy et Vaux sur Eure. Elle fait partie maintenant de nos effectifs en tant qu'agent d'entretien de la fonction publique à mi-temps. L'aide de l'Etat n'ayant plus lieu d'être (malheureusement), le salaire et les charges salariales sont maintenant entièrement reportés dans notre budget sans aucune compensation. Vaux sur Eure n'a pu embaucher Laetitia BAPTISTA qu'un jour par semaine. Dans ces conditions, la mutualisation du personnel entre les deux communes va devenir très difficile, sinon impossible. Nous essayerons cependant de faire le maximum d'entraide entre nous.
- Faisant le compte des heures de travail entre Éric et Laetitia, il nous fallait trouver une solution pour pouvoir combler le manque d'un demi-poste de travail. Nous avons donc fait appel à Sylvain BOUREILLE, (gendre de Mauricette MICHAUT) pour travailler 1 à 2 jours par semaine en tant que prestataire travaillant à son compte.  
Nous pensons que ce trio pourra permettre d'effectuer l'ensemble des travaux d'entretien paysager et de bâtiments. Pour l'instant, la solution semble serrée pour réaliser tous les travaux en cette période.
- Coté secrétariat, Julie LEROY a pris son rythme avec rigueur et compétence. Il faudra peut-être revoir à la hausse son emploi du temps, tant les tâches administratives qui lui sont dévolues sont importantes et prenantes.

## 3. Quelques mots sur les investissements :

- a. La restauration du four à pain est terminée et bien réussie. Vous trouverez dans cette lettre quelques photos des travaux réalisés.
- b. Le projet d'aménagement du fond de vallée entre Ménilles, Croisy et Pacy/Saint Aquilin.  
Ce beau projet a pour objectif de rendre la circulation et le cheminement aux piétons dans tout ce secteur. Nous vous en avons parlé dans notre dernière lettre.  
Notre budget le permettant, nous avons décidé de réaliser en 2018 une première phase de travaux avec la création d'une voie piétonnière entre l'église et le pont de Ménilles.  
Il s'agira de refaire les trottoirs depuis le centre du village de Croisy en direction de Ménilles, aménager les entrées de propriétés en enrobé à chaud, et créer une allée en sable de vignon depuis le Béchet jusqu'à Ménilles. Ce cheminement sera accompagné par des tronçons de haies d'arbustes, en alternance tous les 20 m, le long de la route départementale pour protéger piétons et cyclistes de la promiscuité avec les voitures.  
Le projet de prolongation du chemin des vieilles pâtures permettant de rejoindre Saint Aquilin de Pacy en 2019, est en cours de programmation avec Pacy sur Eure (dont Saint Aquilin) et Ménilles. A déplorer l'endommagement et la dégradation de ce chemin par des véhicules à moteur. Il leur sera donc fermé par une barrière suite à l'arrêté municipal, conséquence de la décision du conseil lors de sa réunion de mars.  
Le piquetage des limites des propriétés a été réalisé par un géomètre et le chemin de promenade va être remis en état.
- c. La restauration de la roue du Moulin  
Après 17 ans de bons et loyaux services la roue et le vannage commencent à souffrir de leur vieillesse. Nous avons donc décidé de restaurer ces deux ouvrages qui font partie de notre patrimoine pour le bonheur des nombreux promeneurs et visiteurs de notre commune. Nous remercions le département dans le cadre de l'opération « mon village, mon amour » et notre agglomération (Seine Normandie

Agglomération) pour leurs aides accordées. Les travaux ont débuté et se termineront en septembre.

**d. L'enfouissement des réseaux alimentant le chemin des alouettes et le haut Croisy**

Ce dossier est pour beaucoup d'entre vous obscur. Il faut considérer que nous avons à faire à plusieurs interlocuteurs dont chacun a la maîtrise d'œuvre autonome d'une partie distincte des travaux :

- Le SIEGE (syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure) est responsable des travaux en zone urbaine, chemin des Alouettes, du giratoire jusqu'aux trois maisons d'habitation en haut du chemin. Le cahier des charges des travaux correspond à la destruction de la tour du transformateur, l'enfouissement des réseaux haute tension, basse tension, téléphone, fibre haut débit internet, et de la pose de l'éclairage public.
- ENEDIS est chargé de l'enfouissement de la haute tension en zone rurale entre le chemin des alouettes et l'entrée du hameau du haut Croisy.
- ORANGE France Telecom est propriétaire des lignes aériennes téléphoniques entre le bas et le haut Croisy.
- Eure Numérique est chargé de la pose de la fibre optique haut-débit (internet). Orange a été désigné comme prestataire de ce projet.

Concilier la coordination de tous les travaux d'enfouissement dans une même et seule tranchée pour éliminer l'ensemble des réseaux aériens nous paraissait être la logique des choses.

Suite à plusieurs réunions et des échanges par courriers et mails, nous avons constaté un cloisonnement étanche des différentes administrations et entreprises dont les exigences et contraintes bureaucratiques se trouvaient difficilement conciliables dans de brefs délais :

- Orange « fibres optiques Haut débit », sous-traitant d'Eure-Numérique, affichait une convention figée avec France-Télécom pour la pose de la fibre en aérien.
- Orange France Télécom ne souhaitait pas l'enfouissement des lignes téléphoniques avec la HTA pour des questions propres à leur organisation et à la sécurité des équipes de maintenance en cas d'intervention sur le réseau.
- L'entreprise de terrassement n'a réagi que très tardivement à la demande pour afficher une prestation de travaux avec France télécom estimée à un montant total de 50 000 € sans aucune possibilité de subventions.
- Enfin nous avons évoqué le risque de voir s'afficher un retard important (1 voire 2 ans) de pose de la fibre haut débit et du raccordement internet des habitants du Haut Croisy.

Finalement, les travaux ne concernant que le chemin des alouettes, avec l'installation du nouveau transfo, l'enfouissement de tous les réseaux et la pose d'un nouvel éclairage public. Ils seront réalisés par le SIEGE, avec des subventions importantes.

Par contre, sur le plateau du Haut Croisy, seul l'enfouissement de la haute tension sera réalisé et entièrement pris en charge par ENEDIS. Les autres réseaux de France Telecom et de la fibre resteront malheureusement pour l'instant aériens, faute de coordination entre les différents intervenants. Le branchement en haut débit au Haut Croisy est donc maintenu dans les délais annoncés.

**e. La sécurité routière :**

- Radars pédagogiques : les deux radars, ont été posés sur la RD71 (route de saint Aquilin) au niveau de la fromagerie Boursin. Les premières contestations sont probantes. Nous pourrions par la suite, poser d'autres radars aux entrées du village pour multiplier cette expérience. Nous remercions la fromagerie Boursin d'avoir participé à 50 % à l'achat de ces radars.
- Panneaux signalisation danger : cet hiver, nous avons subi des intempéries importantes et brutales qui ont engendré, dans la côte du haut Croisy, des accidents de la route par des conducteurs souvent imprudents ne respectant pas une vitesse raisonnable. Ces panneaux seront placés en haut et en bas de la côte et dans les virages. Nous pensons également positionner des bacs à sable et sel pour permettre aux automobilistes coincés de pouvoir saler la chaussée. Il faut espérer que les véhicules tiendront compte de l'état de la chaussée et du signalement par ces panneaux en n'empruntant pas la voirie au risque de provoquer des accidents ou de se retrouver dans le fossé.

**f. Le chauffage de l'église :** après plus de 6 ans, où nous attendions d'avoir la possibilité de réaliser cet investissement, nous avons pu enfin l'inclure dans notre budget 2018. Cela va permettre de remettre aux normes l'installation électrique de l'église en y associant un nouveau chauffage électrique et un éclairage moderne et efficace. L'utilisation de l'église se fera ainsi dans de bonnes conditions de

confort tant pour les célébrations religieuses que pour l'organisation de concerts ou autres manifestations culturelles ou culturelles.

- g. Le fleurissement de la commune va continuer à abonder la campagne euroise des villes et villages fleuris : Comme chaque année nous participions à ce concours et avons obtenu en 2017 un prix de 800 €. Le moulin du Bechet s'est vu attribué le 1<sup>er</sup> prix du concours dans la catégorie des établissements de restauration et hôteliers. Cette année le jury de secteur passera entre le 18 et le 21 juin juste avant l'inauguration de la mairie, puis ce sera le jury départemental entre le 04 et le 11 juillet et le jury régional. en septembre.

Les jardinières et les suspentes viennent d'être posées après les saints de glace et les massifs plantés à la suite. Nous vous réservons des surprises que vous découvrirez très bientôt. Nous vous rappelons que le concours des maisons fleuries est toujours en lice et que chacun peut s'y inscrire. Venez nous rencontrer à la mairie pour établir votre inscription.

**Le Haut Croisy, la place du château d'eau**, après délibération entre les différentes solutions évoquées, le conseil a décidé d'abandonner l'idée de démolir le château d'eau, considérant qu'il faisait partie de notre patrimoine. A été validée la solution de peinture. La subvention de la SNA se monte à 30%. Cette demande a été formulée en préinscription, auprès de la SNA en novembre 2017. Le budget attribué à ce projet se monte à 5 500 € TTC (peinture 4000 € TTC + panneau d'information patrimonial 1 500 € TTC). Nous reporterons notre demande l'an prochain compte tenu que l'accord de subvention a été repoussée d'une année. L'aménagement de l'an dernier est bien apprécié et nous aurons à cœur de continuer le fleurissement de cette espace pour le rendre encore plus convivial

**Le Bas Croisy** : peu de changement sur l'aménagement général. Nous avons cependant accroché quelques suspentes complémentaires aux mâts d'éclairage qui ont été achetées d'occasion et à bas prix sur un site spécialisé d'enchères, réservé aux communes.

**Concours des maisons fleuries** : Cette année, nous avons proposé aux habitants la possibilité d'acheter des fleurs par l'intermédiaire de la commune. Quelques habitants ont ainsi souhaité bénéficier des prix privilégiés que nous négocions chaque année.

#### 4. Environnement :

- **Réseaux d'alimentation en eau potable du Haut Croisy**. Les études sont terminées et l'appel d'offre à travaux a été lancé pour un choix final de l'entreprise en septembre de cette année. La dépense de ce projet est entièrement à la charge de la SNA qui détient la compétence eau potable. Les travaux sont prévus en fin d'année.

- **Les journées de printemps** et le nettoyage des chemins ruraux

C'est une action qui a eu un vif succès à ses débuts. L'appeler aujourd'hui « journées de solidarité » serait-ce plus motivant.

La date du samedi 14 avril a été fixée tardivement, il est vrai, cette année. Seulement 8 personnes ont accepté de donner un peu de leur temps. Néanmoins nous sommes contents d'avoir partagé ce moment avec de nouvelles têtes. L'efficacité de cette nouvelle équipe a été très satisfaisante et a permis de réaliser un bon nombre des tâches répertoriées sur la liste. Comme malheureusement à l'habitude, le volume des débris ramassés est impressionnant et montre l'incivisme des pollueurs.

- **Les horaires pour l'utilisation des machines thermiques** (tondeuses, tronçonneuses, broyeuses...) définis par l'arrêté préfectoral, sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 19h30
- Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche (et jours fériés) de 10h00 à 12h00.

- Nous rappelons que le brûlage des végétaux ou tout autre combustible sont interdits dans les zones urbaines à une distance minimum de 300 m des habitations.

#### 5. Informations diverses

- La boîte à livres installée place de la mairie : comment ça marche ? Elle est ouverte à tous. Vous pouvez venir chercher gratuitement un livre et lorsque vous l'avez terminé, vous le remettez en place. Inversement, si vous souhaitez faire profiter aux autres certains de vos livres, déposez-les dans la boîte. Pas de contrôle, pas d'obligation.
- Des travaux vont être réalisés pour réparer les rampes d'accès du pont du moulin sur le bras Sagout qui s'effondrent depuis quelques années. Les travaux auront lieu en juillet voire en août et dureront environ un mois. La circulation sera établie en alternée. Nous nous excusons par avance pour la

gène que cela va provoquer. Nous reviendrons vers vous afin de vous préciser les dates exactes et les conditions de circulation pendant ces travaux.

## 6. Cérémonies et festivités communales :

### Ce qui s'est passé : (voir dossier photos)

- Les Anciens avaient droit, au choix, colis des anciens ou repas. : 33 inscrits pour le repas, les colis sont au nombre de 12. Certaines personnes (7) n'ont pas souhaité recevoir leur colis et ont fait don de sa valeur à une association caritative du canton. Nous les remercions de tout cœur de leur générosité.
- Le repas des anciens a eu lieu le 9 décembre au moulin du Béchet en présence de Pascal Lehongre notre Président du Conseil Départemental, Cécile Caron, conseillère départementale, le père Florent Babaka notre curé de la paroisse. Très bonne ambiance, menu excellent, cadre magnifique, tous les participants se sont réjouis de leur journée.
- Le dimanche 10 décembre, lancement de l'illumination de la commune pour les fêtes de fin d'année. Un grand sapin avait pour cette occasion été installé sur la place de la mairie
- Le 14 janvier, vœux du maire et Noël des enfants. A cette occasion un spectacle de contes avait été organisé par le comité des fêtes. Nous avons renouvelé comme cadeaux des livres éducatifs offerts aux enfants de moins de 10 ans
- Le 4 février le comité des fêtes a convié tous les enfants de la commune à un Laser Game au bowling d'Evreux. Ambiance réussie et appréciée.
- Le 19 mai, le département nous a convié à participer à la soirée « Pierres en Lumières ». Pour Croisy nous avons organisé un rendez-vous à l'église avec commentaires sur ce patrimoine historique de la commune, puis promenade nocturne dans le village avec découverte des différents sites illuminés : La place de la mairie avec la découverte du four à pain, les lavoirs, dont celui du Sagout et la roue du moulin du bras Sagout. Outre, le passage de 30 personnes, nous avons eu la surprise de la visite de Mme Martine Saint Laurent, vice-présidente du département chargée du patrimoine. Elle a été ravie de découvrir le four à pain et de son illumination dont le projet a été soutenu par une subvention départementale aux communes dans le cadre de « Mon Village mon Amour ». Nous avons eu aussi Mme Valérie Pêché, conservatrice du patrimoine mobilier de l'Eure, avec qui nous avons coopéré dans les nombreux projets de restauration de l'Eglise et pu ainsi nous permettre de bénéficier des aides du département pour les restaurations que nous avons menées depuis 15 ans.

### Ce qui va se passer :

- Le repas de printemps des anciens aura lieu le vendredi 15 juin à la mairie
- L'inauguration des travaux de la mairie le 23 juin à 15 h00. Tous les habitants de la commune y sont conviés. (voir invitation jointe).
- Côté amusement pour les enfants, Cyril Garreau nous informe du prochain programme :
- Le dimanche 17 juin, sortie au parc « AventureLand » (Magny en Vexin). Le voyage se fera en covoiturage. Un « flyer officiel » vous a été distribué récemment. Y répondre vite. L'entrée des enfants sera prise en charge par le comité des fêtes (17€) ; les adultes paieront leur place.
- Le dimanche 24 juin, la journée « déjeuner sur l'herbe », l'association Veni Vedi Ludi sera aussi au rendez-vous comme les deux années précédentes. Cette année, le comité des fêtes a demandé qu'elle nous organise une chasse aux trésors, qui va faire une nouveauté parmi les jeux proposés.
- Le dimanche 15 juillet le traditionnel concours de pétanque à la mairie sera cette année organisé par les familles Castan et Le Saux. Notre président du comité des fêtes ne sera malheureusement pas là pour le concours de cette année. La date est judicieusement choisie le 15 juillet, pour cause de passage du « tour de France le 14 juillet » à Pacy. L'ensemble des informations concernant ce passage peut être consulté sur le site suivant : (<https://www.francebleu.fr/sports/cyclisme/le-tour-de-france-traversera-la-seine-maritime-et-l-eure-le-14-juillet-1508317828>) La carte du circuit emprunté par les coureurs fait l'objet d'un encadré de cette lettre.
- Enfin, nous déciderons courant juin pour la date de la soirée « pain-vin-fromage » de cet automne.



# Repas des Anciens



## REPAS DES ANCIENS

Samedi 9 décembre 2017

*An moulin du Bechet*

### Menu

Cocktail apéritif

Kir normand et ses accompagnements salés et mises en bouche

Bavarois au saumon sauce Félix

Trou normand

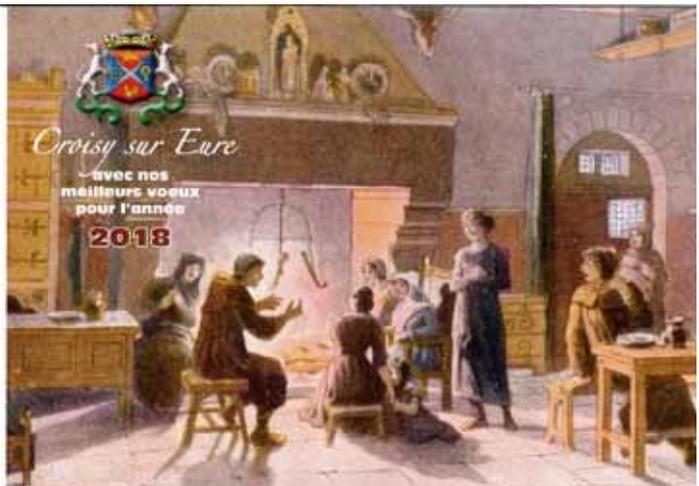
Suprême de pintade à la crème de pleurottes

Charlotte de légumes verts

Salade et assiettes de fromages

Café gourmand

Champagne et vins fins



## LA VIE A CROISY, LA VIE DE CROISY

Cette année, nous allons parler de nos ancêtres, des contraintes naturelles et du contexte social, économique, culturel et religieux qui les accompagnèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle :

**Le calcul de l'espace :** sous l'ancien régime, l'homme est à la mesure des choses : pouce, coudée, pied, journée, saumée, etc. Il s'agit d'une adaptation de la pensée au réel. Nos ancêtres ont du mal à évaluer les distances. Il y a « l'ici » et « l'ailleurs ». Au-delà d'un certain seuil, telle localité est « loins » ou « très loins ». On retrouvera cette notion aléatoire de distance dans les « conflits de paroisse et d'école » entre Croisy, Vaux et Ménilles. Il faut également rappeler l'existence d'un réseau fluvial entre l'Eure et les cours d'eau secondaires importants, hostile à une communication facile. Les passages se faisaient à gué et lors des crues, Thiver, il n'était pas question de se déplacer.

**Le confort :** nos ancêtres sont plus aguerris, plus résistants, moins douilletés que nous. Ils peuvent marcher 40 km ou travailler une quinzaine d'heures par jour et trouver cela normal. Toute la cuisine se fait au feu de bois soit dans la cheminée soit sur un four à bois. L'eau chauffe en permanence dans une marmite servant à la cuisine ou de temps en temps à se laver.

**La lumière :** pas d'électricité au bouton ? Ce sont la bougie et le feu dans la cheminée qui éclairent.

**L'eau :** pas d'eau courante au robinet. Pas question de bain moussant ; on se lave « à sec » en se frottant la peau d'un linge sec. Il en résulte un manque caractéristique d'hygiène. Les trois lavoirs de Croisy servent une fois l'an pour nettoyer les draps et vêtements. C'est le grand lavage ! Et déballeage !

**La nourriture :** de la richesse économique des familles dépend l'alimentation, conditionnant la résistance aux maladies, donc la santé. Durant l'hiver 1693-1694 la mortalité s'accroît de 50 %. La population est la merci des guerres, qui privent les villages de moissonneurs et détruisent les moissons. D'où les nombreuses famines suivies d'épidémies. Tout, cependant, est fait à Croisy pour vivre mieux, de l'exploitation des 2 moulins de Croisy, de l'élevage dans les fermes, de la culture des parcelles de terre et des vignobles et de l'entraide dans la population.

**Le temps :** Nos ancêtres n'ont ni la capacité, ni les connaissances pour maîtriser le temps, l'espace et l'énergie. Les travaux sont effectués en commun, chacun à la mesure de ses forces. Dans cette économie de

survie, le travail est la première richesse. La santé constitue le capital de base indispensable au bonheur. L'angélus cadence, trois fois par jours, le travail agricole. La fatigue, elle, rythmant le sommeil.

**La communication :** Croisy doit, comme tout village rural se reconstruire sur le travail et l'exploitation de ses richesses. Les échanges se font au travail, souvent rapidement. « As-tu appris les nouvelles ? ... » Elles sont locales et très spécifiques. ... ! Enfin le village est tissé de réseaux familiaux qui entretiennent la communication entre toutes et tous. Des lieux sont réservés à la parole selon les groupes : fontaines, lavoirs, rivières appartiennent aux femmes ; forges, pressoirs, cabarets, aux hommes. L'église, le cimetière et la place du village sont des lieux publics pour toute la communauté.

**Le silence :** pourtant est habituel et général. Souvent, le paysan se tait. Parler diminuerait l'endurance... La parole est rare, le geste codé peut suffire. Certains historiens ont attiré l'attention sur le langage du corps. La population paysanne s'exprime par des attitudes, des comportements et des gestes symboliques et concrets. (Voir le tableau de l'angélus de Millet)

**Les chants et la musique :** sont des actes de la vie collective et se situent dans l'espace villageois traditionnel. Les chanteurs sont des personnages importants. Ils chantent à l'église pendant les cérémonies, et souvent, à leur mort, ils sont loués et cités dans les registres paroissiaux. Nous en trouvons ainsi quelques uns dans ceux de la paroisse de Croisy.

**L'auto surveillance :** des populations rurales est une des données de base de la vie quotidienne de jadis. Le village est responsable de l'inconduite de ses habitants. Chacun s'observe et s'épie ; aussi bien les femmes (au puits, au lavoir, chez la voisine pour emprunter un ustensile...) que les hommes (au cabaret ou au champ). Liens villageois et « qu'en dira-t-on » sont très forts. A rien pas douter, la paroisse a son mot à dire sur le mariage de ses membres. Dans les publications de mariages des registres, l'obligation est d'annoncer les bancs, durant les messes des trois dimanches précédant le mariage. Les contestations sont souvent crochillantes et tout le village est alors au courant des « cancons » de monsieur ou mademoiselle !

**L'espérance de vie :** la démographie de l'Ancien régime est caractérisée par une forte natalité, mais aussi une forte mortalité infantile (un enfant sur deux meurt avant cinq ans !). L'espérance de vie est d'environ 30 ans au 18<sup>ème</sup> siècle, 40 ans chez les rentiers.

**Doit-on rêver de ce temps jadis... ? A vous de le dire... Et d'en faire un sujet de conversation.**

# Restauration du four à pain



10 communes de  
l'agglomération  
traversées



Bueil  
Breuilpont  
Hécourt  
Pacy-sur-Eure  
Vernon  
Pressagny l'Orgueilleux  
Notre-Dame de l'Isle  
Port-Mort  
Les Andelys  
Boisemont



# Pierres en lumières à Croisy

